

Compte rendu de la Formation Spécialisée du 10 juillet 2023

Petit rappel préalable : depuis le 01/01/2023, le CHSCT, instance qui était dédiée à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail, a disparu. A sa place : une formation spécialisée (FS), émanation de cette nouvelle instance qu'est le Comité Social d'Administration Local (CSAL). Ses prérogatives sont, à quelques subtilités près, les mêmes que celle du CHSCT.

A ce jour, toujours pas de règlement intérieur au niveau DGFIP, donc toujours pas de déclinaison locale... on pourrait en rire, si cela ne touchait pas à des sujets cruciaux pour les agents.

Cette FS fut présidée par notre DRFIP M Garnier, secondé par M DAAS, directeur du Pôle PIROE. Voilà ce qu'il faut retenir de ces débats, qui furent longs, fournis, et plus ou moins constructifs :

Solidaires, soutenu par toutes les autres organisations syndicales, a souhaité que les 2 points qui nous semblaient les plus importants soient traités en premier, afin de prendre tout le temps nécessaire à leur évocation. Il s'agissait du point 2 : *Mise en œuvre des mesures de sécurité des agents en fonction des mesures ministérielles* et du point 6 : *Les fiches de signalement*.

Non pas que le budget ou les travaux immobiliers en cours soient quantité négligeable pour nous, loin de là, mais sincèrement, discuter du financement des fauteuils ergonomiques ou de l'installation de LED devient dérisoire si on ne s'attaque pas réellement aux risques d'agression et à la souffrance au travail ! Et sur ces sujets, l'attente n'a que trop duré, il devient urgent d'agir!



Mise en œuvre des mesures de sécurité des agents en fonction des mesures ministérielles

Comme souvent, l'administration agit quand elle est au pied du mur, au lieu d'anticiper. On peut déplorer que ce soit un drame (l'assassinat d'un collègue dans le Nord) qui a poussé notre employeur à se pencher sur la sécurité de ses agents...

Les premiers groupes de travail nationaux portaient sur les métiers du contrôle fiscal mais d'autres missions, notamment l'accueil, sont également concernées.

Il nous a (succinctement) été présenté 2 mesures issues des consignes ministérielles qui vont être appliquées localement:

- **la possibilité de recourir à des véhicules Citiz** pour les nomades : système relativement souple, permettant de récupérer une voiture près de son domicile, et plus sécurisée, l'agent pouvant utiliser un véhicule différent à chaque fois. Retours positifs de la Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR). Expérimentation également en cours à la 1ère Brigade de Vérification (BDV1).
- **la fourniture de gilets pare-balles** pour les collègues de la BCR qui procèdent parfois à des interventions avec la police.

Bien mais pas suffisant . Solidaires a listé d'autres mesures à prendre, par exemple :

- la possibilité, pour les vérificateurs de recevoir le contribuable dans les locaux de l'administration ou dans un lieu neutre (afin d'éviter de se rendre au domicile du gérant)
- doter les personnels nomades d'un smartphone avec système d'alerte
- s'assurer que tous les services d'accueil sont dotés de boutons d'alerte et qu'ils fonctionnent...
- mutualiser des renseignements internes entre services sur les dossiers « à risque » (comptables, vérificateurs, accueil, huissiers, PRS...)

Réponse de la direction: le désormais traditionnel "*on attend les directives de la Centrale*" (nooooo, sans blague, quelle surprise !!), décliné aussi de manière plus artistique : "*on ne peut pas aller plus vite que la musique*". On attend désormais la version La Fontaine "*rien ne sert de courir, il faut partir en retard*" ou encore la version Proverbe d'antan: "*tout vient trop tard à qui sait attendre*".

Cas spécifique de la Trésorerie Amende, à Strasbourg-Neudorf: nous avons signalé à plusieurs reprises que la configuration des locaux, et la chaleur qui y règne, pose problème en termes de sécurité, alors que le public reçu est déjà un peu plus vindicatif que la moyenne.

Allons-nous enfin avancer sur ce sujet, ou va-t-on attendre que la totalité de l'effectif ait demandé sa mutation, écœuré par ses conditions de travail ?? Une solution semble se profiler, celle de la mise en place d'un sas qui permettra aux usagers de sortir, lorsque la grille est fermée, sans passer par les espaces réservés aux personnels. Un progrès, mais qui ne règlera pas tout. A suivre donc.

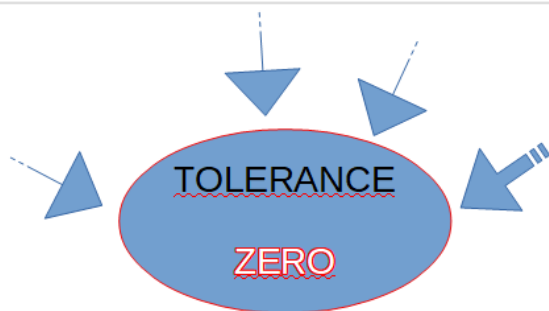
Les fiches de signalement

Elles peuvent être individuelles ou collectives, et signaler des agressions ou des risques psycho-sociaux.

* depuis la dernière FS (en avril 2023), 9 nouvelles fiches pour comportement agressif, insultes, ou menaces à l'encontre des agents !!

Solidaires a tenu à rappeler que ces fiches, malheureusement, ne sont que la partie émergée de l'iceberg, et que beaucoup de comportements menaçants ou insultants ne sont pas signalés par les collègues, par manque de temps... ou résignation.

Nous savons qu'effectuer un signalement est une démarche contraignante, mais, encore une fois, nous vous encourageons vivement à le faire, avec notre aide si besoin. Il faut absolument que la direction prenne la mesure de ce que certains services vivent au quotidien!



Parmi ces 9 fiches, une nouveauté inquiétante : une lettre de menace anonyme reçue par le SIE de Molsheim. Alerté par les collègues, c'est un représentant de Solidaires en FS qui a pris l'initiative de rédiger la fiche de signalement, car ce sujet nécessite une réaction rapide et appropriée de la direction. Bon, pour la réaction rapide et appropriée, peut mieux faire. Les OS ont donc enjoint le président de la FS de procéder à un signalement au procureur, ce qui aurait déjà dû être fait, alors que des propos du type "il faut un exemple, ce sera vous" ont été tenus ...

* retour sur les fiches de signalement collectives alertant sur les conditions de travail dégradées faites par : le SGC d'Erstein, le SIE de Haguenau, la trésorerie hospitalière de Bischwiller .

Reprenons notre compte-rendu de la FS du 3 avril : "*Nous avons rappelé au président de la FS que ces fiches étaient un signal d'alerte fort, et qu'une réponse concrète, rapide et appropriée était attendue par les agents, sous peine de perdre définitivement leur confiance, déjà bien entamée*".

Et que s'est-il passé en 3 mois? Eh bien pas grand chose!! Il suffit de poser la question aux principaux intéressés, c'est-à-dire les collègues !

Le médecin du travail s'est déplacé dans ces services. Quid des préconisations qu'elle a faites ??

Franchement lassé de tourner en rond sur ce sujet à chaque instance, et d'entendre toujours la même rengaine de la part de la direction, Solidaires a proposé la rédaction d'une motion, validée par toutes les OS, que vous trouverez en annexe de ce compte-rendu. Nous avons notamment demandé la tenue, dans un court délai, d'une FS spécifiquement dédiée aux fiches de signalement collectives, qui devra amener des avancées concrètes (à croire que c'est un gros mot...)

Autre sujet touchant aux conditions de travail dégradées et aux risques psycho-sociaux, (même sans fiche de signalement) : GMBI

Le constat des OS est unanime et les remontées des agents sans équivoque: les services touchés par la campagne GMBI souffrent. Le report d'un mois pour le dépôt de la déclaration ne fait que déplacer le problème. Au lieu de souffler, les agents vont devoir gérer le flux d'usagers totalement perdus pendant encore 3 semaines, et ce à effectif réduit du fait des congés scolaires!

La direction, bien que consciente du problème, n'y apporte aucune solution concrète et se veut rassurante (c'est raté...) en rappelant que c'est une campagne exceptionnelle (exceptionnellement éprouvante, oui) et que (attention, élément de langage): "on est dans une logique de charge ponctuelle". Non! il n'y a plus de charge "ponctuelle" dans les services, quels qu'ils soient, et ce depuis plusieurs années déjà! Les OS ont rappelé que les services étaient à flux tendu toute l'année, sans possibilité de répit.

Et ce n'est pas les pseudo "créations de poste" en 2024 (en fait des suppressions finalement moindres que celles annoncées initialement !) qui vont améliorer la situation !



AUTRES POINTS ABORDÉS :

➤ **Point budgétaire**

les OS ont validé toutes les propositions de dépenses, à une exception près : le financement des plans d'évacuation, qui sont obligatoires et doivent être tenus à jour.

Solidaires a rappelé le principe sur lequel nous nous appuyons : les dépenses de maintenance régulière et les mises en conformité relèvent des obligations normales de l'employeur, donc du budget de la direction. Celui de la FS est dédié à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité. La nuance est subtile, mais elle est importante pour nous.

Enfin, les formations suivantes ont été validées : secourisme (formation initiale et recyclage), gestes et posture sur écran, gestion du stress, ou encore, bien utile dans la période actuelle, accueil d'un public agressif.

➤ Les exercices d'évacuation

Toujours le même constat, malheureusement. Trop peu d'exercice ont été effectués cette année. Solidaires a demandé à ce que le retard soit rattrapé à compter de la rentrée de septembre.

Rappel du principe: un exercice obligatoire par an pour les sites de moins de 50 personnes , 2 exercices obligatoires par an pour les sites de plus de 50 personnes. On en est loin...

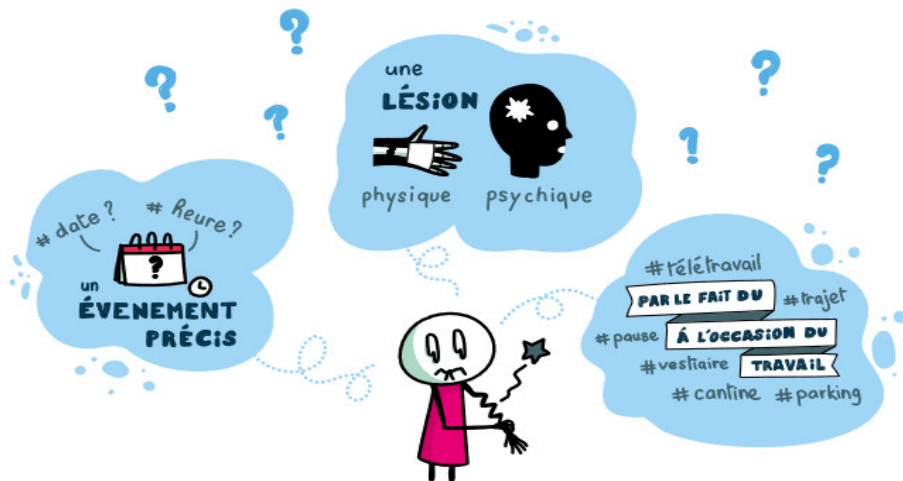
➤ Tableau de suivi sur la présence d'amiante sur les sites

Pour une fois, pas de polémique en vue, le sujet est traité sérieusement. Les sites présentant encore résiduellement de l'amiante sont connus, et surveillés. Les travaux effectués le sont dans les règles de l'art.

➤ Point sur les accidents de service et de trajet

Comme souvent, les accidents déclarés ces derniers mois sont principalement des accidents de trajet touchant piétons, cyclistes, automobilistes.. ou conducteurs de trottinette.

Solidaires a déploré (encore une fois!) la caractère lacunaire des informations mentionnées sur les fiches d'accident que nous sommes censés étudier. Comment en tirer une quelconque analyse et donc proposer des pistes d'amélioration ??



Un point important à rappeler toutefois:

la conscience professionnelle est une chose, votre santé en est une autre, bien plus importante. En cas de chute, malaise, accident sur votre lieu de travail ... on n'attend pas la fin de la journée pour se rendre chez son médecin. Les secours doivent être alertés immédiatement, ce sont eux qui détermineront s'il y a urgence ou pas.

➤ Le registre santé et sécurité au travail (RSST)

Rappel : vous pouvez accéder à ce registre dématérialisé sur Ulysse 67, et y effectuer tout signalement que vous jugerez utile pour prise en charge (normalement...) rapide par la cellule prévention ou la logistique, en fonction du problème.

➤ Point sur les travaux

Le responsable de l'Immobilier et de la Logistique nous a présenté les travaux en cours sur les différents sites, reprenant les éléments du « flash immo » du 1er juin 2023, que vous pouvez consulter sur Ulysse Bas-Rhin.

Éléments nouveaux par rapport à ce « flash immo » :

* Concernant l'aménagement du 2ème bureau à l'antenne SIP de Molsheim: le bureau n'est toujours pas aménagé, et surtout, la porte communicante entre les 2 espaces n'est toujours pas installée! Le devis, nous dit

on, est signé, mais toujours pas de date d'intervention en vue... Il y a urgence, les collègues commencent à être à l'étroit.

* Installation de la médecine du travail à la Cité administrative: Solidaires a alerté sur le fait que les bureaux étaient extrêmement poussiéreux, ce qui a des conséquences pour les personnels médicaux qui y travaillent, mais aussi pour les agents reçus.

➤ Présentation d'un Espace de Discussion (EDD) : mode opératoire

Cet EDD a été mis en place au SGC d'Erstein par la Direction, suite à la fiche de signalement collective faite par ce service.

Ce type de protocole n'a pas été demandé par les OS, et nous laisse sceptiques. Vous allez dire que nous ne sommes jamais contents, et que, pour une fois que la direction fait quelque chose, on pourrait les encourager ... Certes, mais cela ne nous semble pas adapté à la situation, notamment parce que (et c'est écrit noir sur blanc dans les textes) "*un EDD n'est pas une médiation sociale et ne doit pas être mis en place pour régler des conflits relationnels*".

Attendons toutefois maintenant de voir ce qu'il en ressort. Les "facilitateurs" qui ont animé la réunion, extérieurs à la DRFIP 67, doivent produire un relevé de discussion, qui sera transmis à la direction. A charge pour elle d'élaborer un plan d'action (et c'est là qu'on s'inquiète).

➤ Questions diverses

- les effectifs à la DRFIP 67 : le département est peu attractif et peine à recruter. Les vacances de postes aggravent les conditions de travail déjà peu reluisantes des collègues. La direction table sur l'arrivée de 20 contractuels (recrutement en cours), de Pactes et de stagiaires B en avril 2023. On se doute bien que ça ne suffira pas...
- la charge de travail au SIP Eurométropole . Solidaires a relayé la fatigue des agents, pour qui la tâche d'accueil reste très lourde alors que des effectifs (5 postes) ont été transférés au PRU (service du SIP de Strasbourg dédié à l'accueil au 35Vosges). Le directeur a demandé une étude objective des charges avant de se prononcer sur un rééquilibrage éventuel.
- les horaires "canicule": un sujet qui revient chaque été et qui pourtant n'avance guère. Les OS demandent régulièrement un assouplissement des horaires (possibilité de venir plus tôt le matin, ou de faire journée continue pour partir plus tôt l'après-midi). Nous continuerons à porter ces questions qui vont devenir "brûlantes "dans les prochaines années.
- des tentatives de remise en cause du télétravail ont été signalées sur certains sites . Rapprochez-vous de votre syndical préféré si vous êtes concernés. Rappelez-vous qu'un refus oral n'est pas un refus, et que ce qui n'est pas écrit ne peut être contesté...

➤ Calendrier des visites de site

- Molsheim le 13 juillet à 9h
- La DRFIP le 19 juillet à 14h

Délégation composée de membres de la FS (Direction et de représentants du personnel)

Vos représentants Solidaires restent à votre disposition pour toute question au sujet de cette FS :
Elisabeth RAMEL, Candice VINCKEL, Denis KERN, Antoine DIDIERLAURENT.

